

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 28 MARS 2013



Présents :

Collège des élus

Jean-François Chazottes
Geneviève Bonnisseau
Jacqueline Marconi
Philippe Menager

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs

Kalid Arabi
Laurence Bredillet
Jocelyne Bruneau
Philippe Daout
Christian De Barros
Pierre Stouvenel

Collège des habitants

Flavia Donfrancesco
Elisabeth Gauthreau
Maryse Gressot
Jeannine Leduc
Françoise Le Quinio
Maryline Raso

Excusés

Paul Farouz
Pascale Soulard
Colette Henno
Patrice Le Guen
Têta Bendavid

La séance débute à 20h dans une salle de l'Orangerie récemment rénovée.

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté.

Jean-François Chazottes rappelle le rôle des Conseillers de quartiers. Ils participent à la démarche de démocratie de proximité en relayant les remarques, les suggestions et les critiques des citoyens Orlysiens.

I/Informations générales

Budget 2013 : les grands chiffres

Le budget 2013 enregistre une baisse des dotations de l'Etat et une augmentation des dépenses de gestion courante. La section de fonctionnement s'élève à 51,78 millions d'euros. La section d'investissement représente un montant de 18,98 millions d'euros, dont 12 millions d'euros sont consacrés aux travaux. Ils concernent en particulier la requalification du Parc Méliès, la réfection des voiries à la Cité-Jardins, la construction du Pôle numérique, l'aménagement de la Place de la gare et la poursuite de la mise aux normes des bâtiments administratifs et de la voirie en faveur des Personnes à mobilité réduite (Pmr).



Plan d'exposition au bruit (Peb)

Le Plan d'exposition au bruit, qui limitait depuis 1975 la constructibilité de plusieurs quartiers d'Orly, vient d'être modifié. Il ne comporte désormais qu'une seule zone de bruit, la zone C, au sein de laquelle la construction de maisons individuelles isolées est autorisée.



Les Rencontres d'Orly

Les Rencontres d'Orly permettent aux Orlysiens d'exprimer leurs attentes sur l'avenir de la ville. Elles complètent la démarche de démocratie locale des Conseils de quartiers. Les premiers ateliers citoyens des Rencontres d'Orly 2013 ont abordé de nombreux thèmes, notamment le vivre-ensemble. Deux groupes de travail ont été constitués pour élaborer un document appelant au

respect de la civilité par la mise en place de règles communes.

Plan local de l'habitat : propositions municipales

Jacqueline Marconi, maire adjointe à l'Habitat, informe que les communes de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un Plan local de l'habitat (Plh). Il s'agit d'un document de diagnostic et de programmation qui fixe un certain nombre d'objectifs parmi lesquels diversifier l'offre de logements, accueillir de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Le Plan local de l'habitat (Plh) est actuellement au stade de projet et doit être, avant son application, validé par l'Etat.

Le taxi social

Le souhait de mettre en place le taxi social avait été formulé lors d'un Conseil de quartiers Ouest en 2009. Il est aujourd'hui opérationnel. Le taxi social propose un service de transport intra-muros destiné aux personnes en situation de handicap. Les tickets sont vendus au Centre communal d'action sociale (Ccas), à la résidence Méliès ou au restaurant Pablo Neruda. Le ticket prestation est d'un montant de 2,33 euros pour un aller simple et de 4,66 euros pour un aller retour.



(Plus d'informations dans la brochure dédiée au taxi social et sur le site internet de la ville.)

II/Projets et travaux

Réflexions préliminaires sur l'aménagement du secteur des Carrières

L'Opération d'intérêt national (Oin) Orly-Rungis-Seine-Amont a été créée en 2007 par l'Etat, en partenariat avec la région, le département et douze communes du Val-de-Marne pour dynamiser le développement économique et résidentiel. Avant la création d'une Zone d'aménagement concertée (Zac) sur le secteur du chemin des Carrières, l'Epa-Orsa souhaite consulter la population du quartier. Le président du Conseil de quartiers invite les habitants concernés à se mobiliser et à s'impliquer dans l'élaboration du projet.

« Métamorphose » de l'aéroport Paris-Orly

Hind Benaïni, maire adjointe à l'aménagement, expose, photos à l'appui, le projet de modernisation de l'aéroport Paris-Orly. Ce chantier représente plus de 450 millions d'euros sur les six ans à venir. Il vise à faire de l'aéroport un des meilleurs standards internationaux en termes de confort et de



qualité de services. Les travaux débuteront dès 2013. Ils permettront de relier les terminaux Ouest et Sud et de créer une nouvelle salle d'embarquement pour les vols internationaux. Une réunion d'information présentant les futurs travaux s'est déroulée mardi 26 février, à la Maison de l'environnement et du développement durable (Medd), en présence des membres du Conseil municipal et des Conseils de quartiers.

L'Orangerie

La salle de l'Orangerie a été récemment rénovée, dans le respect des normes en faveur des personnes à mobilité réduite. Elle répond à une demande qui avait été formulée au sein du Conseil de quartiers Ouest. Le montant des travaux s'est élevé à 180 000 euros. Appartenant au patrimoine historique de la ville, la salle de l'Orangerie fut successivement une annexe du château, un cinéma populaire, puis dédiée au Conseil municipal et à la célébration des mariages. Aujourd'hui, elle est affectée aux besoins des services municipaux.



Le Parc Méliès

Les architectes-paysagistes ont présenté l'avant-projet relatif à la requalification du Parc Méliès, lundi 25 février. Il leur a été demandé de réaliser des ajustements au niveau de l'accès à l'ensemble sportif pour le rendre indépendant et de la nouvelle entrée à l'angle de la rue Guy Môquet et de la rue du Maréchal Joffre. Les premiers travaux devraient commencer au cours du second trimestre 2013.

Contentieux d'urbanisme

Récemment, de nombreux contentieux ont été enregistrés sur la commune, du fait de la réalisation de travaux engagés sans autorisation. Si certaines situations sont régularisables, d'autres peuvent conduire à la démolition des ouvrages pour remise en état d'origine. Jean-François Chazottes rappelle que la ville d'Orly dispose d'un Plan local d'urbanisme (Plu) qui détermine par secteur la constructibilité des terrains. Il invite les habitants à venir le consulter au Service de l'Urbanisme avant d'entreprendre toute construction nouvelle.

Le Pôle numérique

Des travaux de construction sont actuellement en cours sur le terrain des anciennes serres municipales. Le Pôle numérique abritera en son sein l'Ecole Georges Méliès, un incubateur de projets d'animation numérique et un laboratoire d'images pour initier les Orlysiens aux nouvelles technologies.



Franck Petitta, directeur-fondateur de l'Ecole Georges Méliès, présente son parcours personnel et sa rencontre avec Gaston Viens, qui a présidé à la création de l'établissement il y a 13 ans. Il évoque également le partenariat avec l'Université d'Evry, qui permet de faire du Pôle image numérique un futur pôle d'excellence et de compétitivité, et d'offrir aux jeunes des métiers d'avenir.

III/Fêtes et animations

Marché de Noël

Le Marché de Noël s'est tenu les 15 et 16 décembre sur la nouvelle Place du marché. A la suite d'une réunion avec le Directeur de cabinet et le Président du Conseil de quartiers, des pistes d'amélioration sont envisagées pour



l'année prochaine. Il s'agit notamment de diversifier les produits, de réduire l'encombrement du sapin, de renforcer la communication et de mettre en place une navette avec le Grand ensemble.

Vœux et banquet des seniors

Les Vœux de la municipalité ont rassemblé plus de 1000 Orlysiens. Les jours suivants, près de 1200 personnes étaient présentes au banquet des Seniors.



Fête des voisins

Philippe Daout, président de l'Association de défense des intérêts d'Orly Parc et membre du Conseil de quartiers, annonce que la fête des voisins aura lieu Allée des Acacias le vendredi 31 mai. Une partie de la rue sera privatisée à cette occasion.

Autres fêtes à venir

Philippe Menager, premier maire adjoint, fait part des événements festifs à venir : Orly chante (du 14 au 21 avril), le Festival de l'Oh consacré au thème du Danube (23, 24 et 25 mai), les Fêtes de la ville (6, 7, 8 et 9 juin) et la Fête de la musique (le 21 juin). La restauration du tableau « Le Christ en croix », qui se trouve à l'église Saint-Germain, sera inaugurée à l'occasion des journées du patrimoine (14 et 15 septembre).



Geneviève Bonisseau informe que les écoles maternelles et élémentaires Jean Moulin, l'école du Centre et l'école Beaudelaire défilent jeudi 4 avril pour fêter l'arrivée du printemps.

IV/Sécurité et prévention

Evénements du 23 novembre

Suite aux événements tragiques du 23 novembre dernier, la ville a demandé à l'Etat l'inscription de la commune en Zone de sécurité prioritaire (Zsp). A ce propos, une pétition a été envoyée au Préfet et au Ministre de l'intérieur, sollicitant le renforcement des effectifs de Police.

Réunion avec la police

Jean-François Chazottes a rencontré le Commissaire Berne mardi 5 mars pour faire le point sur la délinquance au niveau du secteur Ouest. Il alerte sur la recrudescence des cambriolages dans le quartier et invite les habitants à redoubler de vigilance et à se concerter entre voisins. Le Commissaire Berne a renforcé les patrouilles de contrôle dans le secteur pavillonnaire.

Jean-François Chazottes a ensuite présenté les statistiques annuelles de la délinquance.

Le vol du lion rugissant

Philippe Daout, président de l'Association de défense des intérêts d'Orly Parc, évoque le vol de la statue du lion rugissant située dans le Parc de la cloche, qui a eu lieu lundi 26 février entre 11h30 et 12h. L'émotion provoquée par cette disparition a été considérable. Malgré les multiples initiatives engagées par la ville, aucune trace de la statue n'a été retrouvée à ce jour. En partenariat avec la ville, l'association de défense des intérêts d'Orly



Parc réfléchit à la possibilité de le remplacer par une autre œuvre d'art ou par une copie à l'identique.

Le projet pourrait être financé par une opération de mécénat.

Vidéosurveillance

Un nombre important de victimes de vandalisme ou d'incivilité demande, à l'exemple d'autres communes, que la ville d'Orly se dote d'un système de vidéosurveillance. La municipalité a confié au Forum français pour la sécurité urbaine (Ffsu) une étude objective et documentée sur ce sujet. Au cours du tour de table, les membres du Conseil de quartiers s'exprimèrent à une très forte majorité pour l'installation de caméras de vidéosurveillance sur les lieux stratégiques (treize voix favorables, une abstention et une voix contre).

Plan vigipirate

Le plan vigipirate a été renforcé. Les principales dispositions concernent l'interdiction de stationnement des véhicules aux abords des établissements scolaires et des bâtiments publics, et le remplacement des poubelles métalliques par des collecteurs équipés de sacs plastiques transparents.

V/Suivi des demandes et suggestions

- Suite à la rencontre du 1^{er} mars entre Madame la Maire, Jean-François Chazottes et le responsable du très haut-débit au Conseil général, des précisions ont été apportées :

- Le réseau câblé couvre déjà 71% de la commune mais se concentre principalement au niveau de l'habitat collectif et des équipements publics.
- L'entreprise Sfr s'est engagée à raccorder la ville d'Orly en fibre optique d'ici 2018, le Conseil général raccordant pour sa part les zones d'activités d'ici trois ans.

-L'accessibilité aux Personnes à mobilité réduite (Pmr) en gare des Saules est prévue pour 2017 mais aucune date n'est encore fixée pour la gare d'Orly-Ville.

-Il a été procédé à un renforcement de la signalétique à l'angle de l'avenue de la Victoire et de la route Charles Tillon au profit des commerces du Centre ancien et du Consulat du Maroc.

-Au Clos Marcel Paul, la ville est intervenue pour effectuer le nettoyage du sentier des Gilletains et gérer un problème de stationnement abusif d'un camping car.

-La ville a donné un avis favorable à l'organisation de vide-greniers sur la place du marché.

-Avant d'engager un projet de requalification globale de la Place de l'église, la ville va créer quatre places de stationnement supplémentaires derrière le Monument aux morts, renforçant ainsi l'offre de stationnements devenue déficitaire depuis l'installation de l'agence Adecco.

-A la demande de certains riverains, les Services Techniques ont réalisé des ralentisseurs dans le sentier des Ecoles et la rue Pierre Curie.

-La réflexion sur l'aménagement de l'Îlot du marché se précise et sera soumise le moment venu à l'Amicale des locataires.

-Concernant le Plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics (Pave), des aménagements de carrefours et des arrêts de bus ont été réalisés. D'autre part, 200 000 euros sont inscrits au budget 2013 pour continuer les travaux relatifs aux bâtiments.

-La Commission nationale d'aménagement commercial a donné son feu vert pour la réalisation du « volet commerces » du projet Cœur d'Orly. Les négociations se poursuivent en ce qui concerne les bureaux.

-Concernant l'élagage des arbres de la Maison de l'enfance, une intervention annuelle est prévue après la frondaison pour couper le bois mort.

-Dès le mois de mars, la circulation sera en sens unique rue du Four, dans la direction rue du Commerce vers l'avenue de l'Aérodrome.

-Une intervention a été effectuée pour remettre en état le panneau situé à l'angle de la rue Nungesser et de la rue Parmentier.

-Monsieur Gérard Gramaglia a convoqué le marabout de la rue Foch, lequel a vigoureusement contesté les faits qui lui étaient reprochés.

-Les Services Techniques ont installé des potelets de protection dans le virage de la Poste et des plots escamotables au niveau de l'Îlot du marché.

-A partir de septembre, l'enlèvement des encombrants dans le secteur pavillonnaire s'effectuera tous les derniers jeudis du mois (sans distinction de semaines pleines ou non).

VI/Tour de table des membres du Conseil

Monsieur Soutevenel alerte sur le stationnement abusif rue du 11 novembre 1918 et sur les problèmes d'éclairage de la Place de la gare. Il s'interroge sur l'ouverture de la Maison du Docteur Gouy. Jean-François Chazottes l'informe que les négociations se poursuivent avec un restaurateur, lequel se heurte à des difficultés de financement. D'autre part, il précise que le projet de rénovation de la Place de la gare intègre le remplacement de l'éclairage public.

Madame Le Quinio demande si le sens unique de l'allée de Bellevue a vocation à être conservé.

Madame Gressot rapporte une plainte d'un habitant concernant la mise en place d'un dos d'âne rue Henri Barbusse.

Madame Raso souligne que de nombreux véhicules se garent devant la Poste. Jean-François Chazottes répond que des places en zones bleues ont été créées à proximité pour faciliter la rotation du stationnement.

Madame Gauthreau souhaiterait que les deux cimetières soient mieux entretenus. Concernant le cimetière Victoire, Jean-François Chazottes informe qu'une concertation est prévue avec les Services pour améliorer les cheminements intérieurs et la signalétique.

Madame Leduc exprime sa satisfaction à se retrouver dans la salle de l'Orangerie chargée d'histoire et de souvenirs. Elle remercie la ville pour son intervention rue du Commerce (raccord de voirie) et pour l'élagage prochain des arbres à la Maison de l'enfance. Elle relate par ailleurs les plaintes des riverains sur la durée des travaux de réfection de l'Allée des Tilleuls. Jean-François Chazottes explique que le retard a été provoqué par le non-respect d'un concessionnaire public. Pour remercier les riverains de leur patience, la ville avait organisé en fin de travaux une petite rencontre conviviale clôturée par un apéritif. Enfin, Madame Leduc s'étonne de la brutalité des ralentisseurs Place de la gare et de l'emplacement du panneau stop au croisement de la rue Louis Bonin et de la rue Maréchal Joffre. Jean-François Chazottes précise que les ralentisseurs Place de la gare sont provisoires.

Madame Bonniseau souhaite qu'une attention particulière soit apportée au stationnement des véhicules du personnel de l'école de la Cité-Jardins, où les travaux ont débuté.

Monsieur Menager relaye l'inquiétude d'un habitant sur les risques de regroupement devant la résidence des Tourelles.

Monsieur Daout s'étonne qu'une affiche relative à l'accident de cyclomoteur qui s'est produit il y a plus d'un an au carrefour Source/Aérodrome, ait été apposée sur le site.

Madame Bruneau alerte sur la présence des rats chemin des Gilletains.

Monsieur De Barros questionne sur la mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) et sur le planning relatif à la démolition prévue à l'angle des rues du Commerce et du Plat d'Étain.

Madame Bredillet signale la présence de dépôts sauvages à la sortie du chemin des Carrières et demande s'il est prévu de rénover le Centre de santé municipal Méliès.

Madame Donfrancesco souhaiterait connaître les modalités d'application de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom). Jean-François Chazottes informe qu'un dossier y sera consacré dans un très prochain numéro du journal Orly ma ville.

V-Echanges avec le Public

Les interventions du public concernèrent notamment les problèmes d'éclairage dans le quartier du Parc de la Cloche et de circulation dans le quartier du sentier des Ecoles.

La séance se termine à 22h et fut suivie par le traditionnel buffet campagnard offert par Michel Beltoise.
